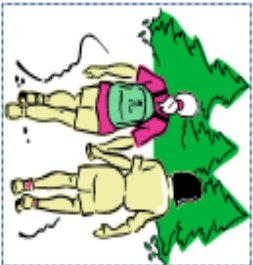


SORTIES PÉDESTRES

PROPOSÉES PAR L'OFFICE DE TOURISME
DE SAINT-AVOLD

Condition de participation :

Voir au dos.



**Organisées
tous les LUNDIS.**

Durée : environ 2 heures à 2 heures 30.

Attention : être bien chaussé et prévoir une
réserve d'eau.

Rendez-vous à 14h

Le lieu de départ change tous les mois
(environs de Saint-Avold).

Lieu indiqué sur le site des marcheurs :
www.tourismesaintavoldrando.tumblr.com

ou sur notre page facebook :
www.facebook.com.tourismesaintavold.fr

ou informations auprès de l'

OFFICE DE TOURISME Catégorie II

28 rue des Américains - 57502 SAINT-AVOLD

Tél : 03.87.91.30.19. - Fax : 03.87.92.98.02.

E-mail : contact@tourisme-saint-avold.fr

Site : www.tourisme-saint-avold.fr

Adhésion annuelle à l'Office de tourisme de Saint-Avold

(à retourner ou à déposer à l'Office de tourisme Cat. II – 28 rue des Américains
B.P. 60041 – 57502 SAINT-AVOLD Cedex)



NOM : Prénom :

Adresse :

Ci-joint, ma cotisation de 12 euros : espèces chèque.

Je certifie n'avoir aucune contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.

N.B. : Il est rappelé que le règlement de la cotisation et le certificat médical de non-contre indication sont obligatoires pour participer aux sorties du lundi. Merci.